

## Compte rendu

### **Réunion conjointe du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (organe intergouvernemental de négociation) et du Groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international (2005) – 13 février 2023**

#### **Participants**

##### **Membres du Bureau**

Région africaine – M<sup>me</sup> Precious Matsoso (Afrique du Sud)  
Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)  
Région européenne – M. Roland Driec (Pays-Bas)  
Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)  
Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

##### **Membres du Bureau du Groupe de travail sur les amendements au RSI (2005)**

Région africaine – D<sup>r</sup> Sultani Matendehero (Kenya)  
Région des Amériques – M. Colin McIff (États-Unis d'Amérique)  
Région de l'Asie du Sud-Est – M<sup>me</sup> l'Ambassadrice Grata Endah Werdaningtyas (Indonésie)  
Région européenne – M. l'Ambassadeur François Rivasseau (France)  
Région de la Méditerranée orientale – D<sup>r</sup> Abdullah Asiri (Arabie saoudite)  
Région du Pacifique occidental – D<sup>r</sup> Ashley Bloomfield (Nouvelle-Zélande)

##### **Secrétariat**

D<sup>r</sup> Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence  
D<sup>re</sup> Olla Shideed, Administratrice, Préparation aux situations d'urgence  
M<sup>me</sup> Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique  
D<sup>re</sup> Carmen Dolea, Cheffe d'unité, Secrétariat du RSI  
M. Steven Solomon, Juriste en chef  
M. Kenneth Piercy, Juriste principal  
D<sup>re</sup> Claudia Nannini, Juriste  
M<sup>me</sup> Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance  
M. Andrea Nannipieri, Chargé des relations extérieures, Unité Gouvernance  
M<sup>me</sup> Roberta Andraghetti, Administratrice technique, Secrétariat du RSI  
M<sup>me</sup> Julia Keyworth, Administratrice technique, Unité Protocole

#### **RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS**

- Les membres des bureaux de l'organe intergouvernemental de négociation et du Groupe de travail sur les amendements au RSI (2005) ont discuté de l'avancement de leurs processus respectifs et des interactions potentielles dans les travaux menés par les deux groupes.
- Les membres du Bureau ont noté que les processus et les mandats de l'organe intergouvernemental de négociation et du Groupe de travail sur les amendements au RSI (2005) étaient différents, et ont pris acte du fait que de nombreux États Membres continuaient de demander aux deux processus de mettre en évidence les domaines de convergence et aux deux bureaux de travailler de manière complémentaire, dans la mesure du possible. À cet égard, les membres du Bureau ont examiné les possibilités de travail conjoint entre les deux processus au stade actuel, notamment :

- la coordination en proposant des modalités cohérentes pour l’organe de négociation et le Groupe de travail sur les amendements au RSI (2005), dans la mesure du possible ;
  - l’alignement des calendriers de réunions et des plans de travail, dans la mesure du possible ; et
  - la communication régulière et efficace entre les deux bureaux.
- Les membres du Bureau ont réaffirmé que la prise de décisions concernant les processus de l’organe de négociation et du Groupe de travail sur les amendements au RSI (2005) restait du ressort des États Membres et ont discuté des moyens potentiels qui pourraient permettre aux bureaux et au Secrétariat de simplifier les modalités et d’aider les États Membres à faire avancer efficacement les deux processus.
  - Les membres des deux bureaux sont convenus de se réunir à nouveau une fois que le Groupe de travail sur les amendements au RSI (2005) aurait entamé des discussions plus approfondies sur les modalités, la portée et les processus de ses travaux à l’occasion de sa deuxième réunion. À ce stade, les bureaux pourront explorer plus avant les interactions potentielles et les domaines de convergence entre les deux processus, selon les directives formulées par les États Membres lors de la deuxième réunion du Groupe de travail sur les amendements au RSI (2005) et de la quatrième réunion de l’organe de négociation.

= = =